

Bourgogne, Saône-et-Loire
Louhans
Grande Rue 88

théâtre municipal

Références du dossier

Numéro de dossier : IA71000005

Date de l'enquête initiale : 1996

Date(s) de rédaction : 1996, 2025

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale théâtres de Bourgogne, enquête thématique régionale salles de spectacle de Bourgogne-Franche-Comté

Degré d'étude : étudié

Référence du dossier Monument Historique : PA71000011

Désignation

Dénomination : théâtre

Précision sur la dénomination : théâtre municipal

Parties constituantes non étudiées : boutique, logement, cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1985, AH, 110

Historique

A l'extrême fin du 17^e siècle, l'une des maisons à galerie de la Grande Rue (actuels n° 88 et 90) accueille le collège dirigé par la congrégation de Saint-Joseph, établie à Louhans en 1690. Après le départ de l'établissement en 1844, la façade est reconstruite entre 1847 et 1854. Le rez-de-chaussée est occupé par deux boutiques et l'étage est transformé en salle de spectacle à partir de 1855, suivant les plans de l'architecte voyer Gaguin. L'intérieur de la salle est aménagé et décoré en 1864-1865 par André Gambey (galerie avec deux catégories de loges, plafond orné, tapisserie aux murs, trois décors scéniques) et l'inauguration a lieu le 12 février 1866. Après la Première Guerre mondiale, la salle est vétuste et sa rénovation souhaitée par l'Union fraternelle des Commerçants (qui réunit des fonds) et la municipalité. L'architecte voyer Georges Lamirand (1907-1981) étudie deux options : la réparer ou en construire une nouvelle au-dessus de la halle (la grenette). La première option est retenue pour des raisons financières et le projet, d'un montant de 430 000 F, prévoit notamment l'agrandissement de la salle côté cour et le déplacement de la scène contre le mur gouttereau droit (ouest). La jauge doit être de 474 places (331 à l'orchestre et 143 au balcon), pouvant être portées à 529. Ce projet est adopté par le préfet et le conseil municipal qui, le 24 novembre 1931, revient sur sa décision du fait du contexte économique. Lamirand doit revoir sa copie pour rester dans une enveloppe de 180 000 F. Il présente le 4 décembre 1933 un nouveau projet, de 407 places, reprenant les grandes lignes du précédent mais avec la création d'un balcon en U et l'établissement dans la cour de galeries et d'escaliers en ciment armé. "Ce n'est plus à proprement parler un théâtre mais une salle de fêtes. C'est pourquoi, au parterre, de chaque côté d'une salle de danse de 115 mètres carrés environ, il a été prévu des galeries surélevées de 0.50, qui serviront de buvettes. La scène elle-même pourra être libérée, les cloisons des loges des artistes seront mobiles et les décors, par dispositifs spéciaux, seront suspendus à la charpente." Les travaux sont adjugés le 14 avril 1934. Les aménagements scéniques sont confiés à Maurice Besquet (boulevard Eugène Réguillon, Villeurbanne), qui fournit aussi deux des décors, les quatre autres étant réalisés par Honoré Hugrel (rue Lamartine, Mâcon). Lamirand choisit une décoration Art Déco, avec un papier peint en camaïeu bleu à motifs d'ananas stylisés modèle Bagdad édité en 1929 par la maison Follot (43 boulevard Diderot, Paris), un lambris bleu et gris aluminium en stuc modèle Oisels fabriqué par la maison Baudson et Cie (Charleville-Mézières et Paris), des portes à ornementation géométrique (contreplaqué en noyer et filets noirs), etc. La salle est inaugurée le 5 mai 1936. Un demi-siècle plus tard, elle a besoin de réparations et d'une remise aux normes. L'accès au balcon est interdit de 1994 jusqu'à la création d'un nouvel escalier extérieur en 1996.

Un projet de restructuration est étudié en 1989 par l'agence d'André Charmont (architecte départemental de la Saône-et-Loire, 98 rue Pasteur à Mâcon), auquel succède en 1997 le cabinet RBC Architecture, fondé le 27 mars de cette année par MM Récio, Bocquillon et Cézard. Il est mis en attente par l'inscription du bâtiment au titre des Monuments historiques le 10 février 1999, visant à préserver l'authenticité et l'homogénéité du lieu. Une nouvelle étude est menée en 2002 par le cabinet Alphaville (20 boulevard de Sébastopol, Paris), qui fait appel à l'architecte Thierry Aublet et au scénographe Bernard Jaunay, puis en 2009 par l'Artdam - Agence régionale des Techniques du Spectacle (7 rue Professeur Louis Neel, Longvic). Fermé à la mi-2023 pour raison de sécurité, le théâtre est accessible à partir du 31 juillet 2025 à l'occasion de visites guidées.

Période(s) principale(s) : milieu 19e siècle ()

Auteur(s) de l'oeuvre : Gaguin (architecte communal, attribution par source), André Gambey (peintre, décorateur, attribution par source), Georges Lamirand (architecte communal, attribution par source)

Description

Les bâtiments ont des murs enduits, en moellons calcaires, briques ou béton armé. Construit sur des caves voûtées en berceau plein-cintre, le théâtre compte deux étages carrés et un comble à surcroît, desservis par des escaliers droits ou tournants, en béton ou en charpente (métallique pour le plus récent, placé à l'extérieur dans la cour). Ouvrant sur la rue par une galerie dans-oeuvre délimitée par sept piliers en pierre de taille, le rez-de-chaussée est occupé par deux boutiques séparées par un passage couvert. Dépourvue de loges et desservie par une galerie vitrée, la salle à l'étage est de plan rectangulaire, avec un orchestre encadré par deux galeries latérales surélevées et un unique balcon en U. A l'arrière, les dépendances placées de chaque côté de l'allée abritent au rez-de-chaussée les réserves des boutiques, à l'étage à l'est l'escalier (tournant) principal, le guichet de vente des tickets, les WC et l'ancien logement du concierge, et à l'ouest les loges d'acteur. Le théâtre est coiffé d'un toit à longs pans, pignons couverts et tuiles mécaniques, que l'on trouve également sur les toits en appentis des dépendances ; l'escalier principal et la galerie vitrées sont protégés par un toit terrasse en béton.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit (?) ; brique ; béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique, béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, 2 étages carrés, comble à surcroît

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon couvert ; appentis ; terrasse

Escaliers : escalier hors-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, en maçonnerie ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, escalier en équerre, escalier droit, en charpente ; escalier de distribution extérieur : escalier tournant à retours, cage ouverte, en charpente métallique

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Sites de protection : site classé, site inscrit

Protections : inscrit MH, 1999/02/10

Façades et toitures, salle, scène, accès du théâtre (cad. AH 110) : inscription par arrêté 10 février 1999.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

La Grande Rue de Louhans (protégée au titre des sites le 4 septembre 1942) est constituée de maisons dotées d'une galerie au rez-de-chaussée. Le premier exemple connu est attesté par les archives en 1488 et il y en a 80 un siècle plus tard. La rue se trouve ainsi finalement bordée de chaque côté par une galerie continue, juste interrompue par deux ruelles transversale. C'est là que s'installera le théâtre.

1. Maison et collège

En juillet 1690, la congrégation de Saint-Joseph accepte de s'implanter à Louhans pour reprendre le collège créé sous forme d'école paroissiale au début du 16e siècle. L'établissement, jusque-là hébergé au sein de l'hôtel de ville, est transféré (en 1694 ?) dans une maison de la Grande Rue (actuels numéros 88 et 90). Il compte dans la première moitié du 18e siècle quatre professeurs et près de quatre-vingt pensionnaires, étudiant dans des conditions parfois difficiles évoquées dans cette demande d'installation de poêles datée de 1767 : « les supplians ont l'honneur de vous observer Monseigneur que les cinq salles du collège qui servent de classes sont baties en bois et que dans les espèces de constructions le froid y pénètre de toute part. Vous comprenez, Monseigneur, que forcés d'habiter pendant sept heures chaque jour les sortes d'appartement, les supplians, comme les écoliers souffrent considérablement en hivers ». La Révolution entraîne

la fermeture de l'établissement en septembre 1794. Le site, composé de trois constructions séparées par deux cours, est réoccupé à partir de 1803 par une école supérieure.

Le bâtiment est toutefois en mauvais état et il devient nécessaire d'en reconstruire la façade. Le conseil municipal décide, dans sa séance du 6 novembre 1838, de recourir à un emprunt pour financer les travaux. La commission chargée de l'examen des projets retient en février 1839 celui de Paul Piot (1808-1864), architecte de la ville de Mâcon de 1838 à 1862. La dépense est toutefois jugée élevée pour un site qui n'offre pas à l'école de possibilités de développement suffisantes. La commission décide donc en novembre de chercher un endroit où construire un nouveau collège (ce sera rue des Bordes). Piot établit le projet du nouvel établissement, adopté par le conseil municipal en 1842 et dont les travaux sont en cours en 1843. La vente aux enchères de l'ancien collège est par la suite autorisée par l'ordonnance royale du 21 mai 1844. L'acquéreur est, le 19 décembre, le directeur de la compagnie du gaz Jean Potalier qui, confronté à des difficultés de financement, remet le bâtiment en vente en 1846. L'année suivante, la commune fait annuler l'acte de 1844 et rentre en possession de l'édifice.

2. La première salle de spectacle (milieu 19e siècle)

Le 13 juillet 1847, la Ville envisage de vendre certains corps de bâtiments et de réutiliser le reste pour établir dans la cour une halle pour les bouchers et les jardiniers, sur la rue Saint-Paul (actuelle rue Ferdinand Bourgeois) une salle d'asile et sur la Grande Rue une salle de spectacle (dans l'ancienne chapelle et les deux cabinets attenant au sud). Cette dernière affectation est rappelée en août par la commission, la salle de spectacle pouvant aussi servir pour « les bals de souscription, les élections municipales et les banquets agronomiques et patriotiques ». Il faut cependant attendre la décennie suivante pour que le projet se concrétise. Un plan de l'architecte voyer Gaguin, daté du 2 octobre 1854, indique que la question de la façade a été réglée. Avec ce contretemps que la commission jugeant celle projetée indigne d'une salle de spectacle en avait demandé une nouvelle version dotée de colonnes (le plan représente en fait sept piliers au long de la rue). Le document montre les travaux restant à réaliser : au rez-de-chaussée pour les deux commerces des devantures et cloisons, et une cuisine pour celui de gauche (actuel n° 90) ; à l'étage pour la « grande salle de spectacle » un foyer et une « salle pour les acteurs » côté rue et côté cour une galerie de desserte, en avant d'un logement pour le concierge (situé au-dessus de la cuisine projetée). Les travaux ont lieu en 1855 et 1856, et dans la réunion du conseil municipal du 5 novembre 1857, il est question de la construction (adoptée le 6 septembre 1858) des escaliers devant desservir la nouvelle salle.

Mais cette salle est bien nue sans décoration, ce que M Alix souligne le 4 février 1864 lors d'une réunion du conseil durant laquelle il présente le projet que l'artiste décorateur local Gambey lui a remis. Etudiant à l'académie de Dijon et élève de Machero, André Gambey (né le 23 octobre 1826 à Louhans) est peintre en décor. Il prévoit, pour 5 000 à 5 500 F, de construire une galerie avec deux catégories de loges, un plafond orné, de tapisser les murs et d'aménager la scène avec des décors scéniques, rideaux, etc. La commission nommée pour examiner la proposition réévalue son montant à 6 300 F et propose de l'accepter en étalant le paiement sur douze ans. Elle fait observer « qu'il est honteux pour un chef-lieu d'arrondissement de ne pas avoir une salle de réunion confortable lorsque les petites villes qui nous avoisinent en sont toutes pourvues ; que cette salle ne sert pas seulement aux représentations théâtrales, mais qu'elle sert plus particulièrement aux grandes réunions solennelles ». Le projet est adopté par onze voix contre sept. L'un des quatre décors est supprimé d'un commun accord le 17 mars et la réception provisoire a lieu le 1er avril 1865, l'agrandissement de la scène nécessitant encore quelques travaux. La salle est inaugurée le 12 février 1866 (et la réception définitive prononcée deux jours plus tard) : « La première représentation de lundi dernier qui a inauguré cette salle a prouvé que tout le monde était satisfait. L'assemblée qui était très nombreuse a encore plus applaudi les décors que les acteurs. » Quelques problèmes subsistent, liés à l'éclairage, une aération insuffisante, des sièges inconfortables, la nécessité de faire vider le comble, etc.

Le lieu accueille des représentations théâtrales, des spectacles en tous genres (par exemple le magicien Georges Méliès en février 1886), des concerts classiques, des bals caritatifs, des expositions, des conférences, des assemblées générales et autres réunions, l'élection de la « Reine de Louhans » en mars 1911, les « Glorieuses » (concours de volailles grasses), etc.

3. Un premier projet de rénovation abandonné (1929-1931)

Après la Première Guerre mondiale, la salle est jugée vétuste et sa rénovation est jugée souhaitable. Le 30 juin 1928, l'horloger-bijoutier Disson, président de l'Union fraternelle des Commerçants de Louhans, convie les présidents des sociétés locales à une réunion, présidée par le maire Ferdinand Bourgeois, pour « rechercher les moyens propres à réaliser aussi rapidement que possible la restauration complète du théâtre municipal ». L'assemblée est unanime et les participants s'engagent à réunir un maximum de fonds (à l'aide de quêtes, soirées, fêtes...) : « Chacun pourra apporter son obole, les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, les sommes ainsi réunies permettront un prélèvement plus facile, parce que plus léger, sur le budget municipal et l'exécution de cette oeuvre de première nécessité sera ainsi grandement hâtée. » Le 11 octobre, le conseil municipal approuve son idée de créer un comité pour centraliser les fonds (de fait, 1 000,90 F seront versés au receveur municipal à la mi-septembre 1935).

Le maire demande à l'architecte voyer Georges Lamirand (1907-1981) d'étudier la question. Ce natif de Bourg-en-Bresse, directeur des Services techniques de Louhans le 1er avril 1929, est le fils de Pierre Lamirand (né en 1877), signalé comme

architecte voyer de Louhans en 1911 et 1923. Une note non datée indique : « Tout d'abord deux solutions avaient été envisagées, l'une prévoyait la construction d'un théâtre neuf au-dessus de la grenette, l'autre la réparation pure et simple de l'établissement actuel. Le Conseil Municipal par mesure d'économie s'était rallié à cette dernière solution [...] » Lamirand élabore deux projets, l'un pour une simple appropriation (rénovation), se montant à 179 455,51 F, l'autre plus important pour une restauration, dont le coût est estimé à 300 000 F. Lorsqu'il les soumet au conseil municipal le 5 avril 1929, le maire se déclare favorable au deuxième. La note en précise l'orientation : « il fallait, sur l'emplacement actuel aménager un théâtre avec le plus grand nombre de places possible et créer des dégagements pour assurer l'évacuation rapide de la salle en cas de danger. La disposition actuelle de la scène ne permettait pas de satisfaire ces deux conditions, c'est pourquoi nous avons reporté la scène sur la rue et construit dans la cour intérieure une galerie fermée [en béton armé et large de 2 m] où donneraient toutes les portes de dégagement de la salle ». La charpente devra être reprise : les « deux grosses fermes en bois auxquelles est suspendu le lourd plafond de la salle » soutenant la toiture seront remplacées par des fermes métalliques, plus résistantes au feu et permettant de surélever le plafond de 70 cm. « Le projet ainsi conçu possède 474 places se répartissant ainsi : 331 sièges au parterre et 143 au balcon. En faisant revenir les balcons près de la scène on pourrait gagner 55 places ce qui porterait à 529 sièges la capacité totale de la salle. »

C'est ce projet qui est sélectionné par le conseil municipal, soumis au Conseil départemental des Bâtiments civils (avis du 29 novembre 1930) et approuvé par le préfet le 22 juillet 1931. Il n'ira pas plus loin. En effet, dans son rapport du 4 décembre 1933, Lamirand écrit : « Au moment de la mise en adjudication, le conseil municipal, considérant qu'un théâtre de 650 places étant tout à fait trop important pour une petite ville de 4.100 habitants, considérant en outre que la dépense envisagée pour ce travail était hors de proportion et qu'il importait d'exécuter avant tout dans la ville d'autres travaux très urgents, revint sur la décision prise, abandonna le projet d'agrandissement présenté et décida que le théâtre actuel serait seulement approprié, en assurant toutefois les dégagements nécessaires à la sécurité, et en établissant le projet avec le plus grand souci d'économie. Le crédit affecté à ce travail fut donc, pour ces raisons ramenées à 180.000 Francs, au lieu de 430.000 Frs, précédemment votés ; le reste, soit 250.000 Frs devant être utilisés à d'autres travaux. » Cette décision est prise lors de la séance du conseil du 24 novembre 1931, rappelant qu' « en raison des circonstances économiques, un fort courant d'opinion s'était fait jour dans la population pour renoncer partiellement, tout au moins, à cette réfection totale du théâtre, et envisager une simple remise en état que chacun estimait suffisante ».

4. La salle Art Déco (1931-1936)

L'architecte présente au début de décembre 1933 une nouvelle version qui respecte le budget imparti (180 000 F), les aménagements intérieurs devant faire l'objet d'un devis distinct : « Ce projet offre 407 places, et comporte deux grandes modifications sur l'état actuel : 1° - Agrandissement de la salle de spectacle, en utilisant la bibliothèque municipale et en établissant un balcon en "fer à cheval". 2° - Établissement de galeries en ciment armé, pour dégagement, et escalier en ciment. Les solivages des galeries et balcon, ainsi que les escaliers intérieurs de la salle, sont prévus en bois au lieu de ciment, surtout par mesure d'économie et aussi du fait que tous ces solivages reposent sur des planchers en bois, existants que l'on ne peut songer à modifier. Le solivage du balcon reposera sur une ossature en fer. La salle aura un cube d'air de 1.310 mètres cubes environ, et comportera, au total, cinq portes de sortie s'ouvrant sur une galerie vitrée. Elle sera ventilée naturellement, par un grand lanterneau de [3 m ?] de côté. La galerie vitrée aboutira à deux escaliers en ciment. Au même niveau que le palier du grand escalier, il sera installé un petit bureau pour la location des places, et des W.C. avec urinoirs. La bibliothèque populaire municipale, donnant actuellement sur la rue, sera reportée sur la cour, avec accès par l'escalier des artistes. L'aménagement de la salle est spécialement étudié pour des représentations théâtrales, concerts, conférences, fêtes et bals. Ce n'est plus à proprement parler un théâtre mais une salle de fêtes. C'est pourquoi, au parterre, de chaque côté d'une salle de danse de 115 mètres carrés environ, il a été prévu des galeries surélevées de 0.50, qui serviront de buvettes. La scène, elle-même pourra être libérée, les cloisons des loges des artistes seront mobiles et les décors, par dispositifs spéciaux, seront suspendus à la charpente. »

Le conseil municipal valide le projet le 14 décembre 1933 et le Conseil départemental des Bâtiments civils le 10 mars 1934, s'enquérant toutefois des escaliers secours. L'adjudication des travaux a lieu le 14 avril suivant : le 1er lot (démolition-maçonnerie) est attribué à Victor Gelot (rue du Guidon), le 2e lot (charpente) à André Guillemin et Emile Pignède (route de Besançon, à Lons-le-Saunier), le 3e (menuiserie-parquets) aux mêmes, le 4e (serrurerie-quincaillerie) à Besson père et fils (ingénieurs-constructeurs, établis sur le champ de foire des chevaux à Lons-le-Saunier), le 5e (plâtrerie-peinture-vitrierie) à Marcel Bardonne (à Saint-Claude) et le 6e (zinguerie-installation sanitaire) à Alfred Thivel (rue de Châteaurenaud). Le maire Bertrand Thibert passe en outre le 6 décembre un marché de gré à gré avec Théodore Olivain Fils (9 rue des Bordes) pour l'installation électrique et le 18 janvier 1935 un autre avec Thivel pour le chauffage central. Les travaux débutent rapidement et Besson et Guillemin sont convoqués le 18 mai pour retirer les plans et prendre les mesures avant de commencer leur chantier. Guillemin et Pignède (« menuiserie mécanique, couvertures, charpentes en tous genres ») signalent le 12 juin qu'ils terminent les douze croisées de la façade sur rue, le 8 août que les ouvriers poseront la charpente le lundi suivant (soit le 13). En juillet, les Ets Besson et Fils (Sarl au capital de 600 000 F) avaient indiqué que la structure du balcon (trois poutres et deux poteaux servant de support) était en voie d'achèvement et la ferme en début de montage.

Pour l'aménagement technique de la scène et la décoration, Lamirand a dès 1928 consulté les Ateliers Besquet, « décors et machinerie pour théâtres et music-halls », installés au 30 bis boulevard Eugène Réguillon à Villeurbanne (par la suite au n° 108). Peintre décorateur et scénographe, Maurice Besquet est un ancien chef d'atelier de la Maison Bardey (de Lyon), établi à son compte en 1906. Le 12 décembre 1928, il s'était dit prêt à venir à Louhans pour examiner les transformations à apporter au théâtre. Le 25 janvier 1929, il accusait réception des mesures du local, lui permettant d'établir « pour l'installation et la fourniture des décors » deux projets, qu'il a envoyé le 19 février suivant. La volte-face du conseil municipal en novembre 1931 a bien évidemment tout stoppé mais Lamirand se tourne de nouveau vers lui lorsque le projet redémarre. Le 22 octobre 1934, il lui écrit que le devis est adopté en principe mais que le conseil municipal « serait très désireux de pouvoir confier les travaux de peinture des décors à un artiste régional très avantageusement connu » : Honoré Hugrel (1880-1944), conservateur du musée des Ursulines de Mâcon depuis 1928. Hugrel est chargé de réaliser quatre décors scéniques (Place publique, Forêt-Jardin, Rustique plein-air, Prison-Eglise), qu'il livre fin février 1935 (le marché de gré à gré n'est signé que le 1er mars suivant). Pour sa part, Besquet peint deux décors (Salon riche et Salon bourgeois) mais s'occupe aussi de la fourniture et de l'installation de la machinerie. Le marché de gré à gré du 20 mai fait état des deux décors, du rideau d'avant-scène en velours, du manteau d'arlequin, d'une équipe (fils et poulies) pour trois fonds et d'une pour trois frises, de l'équipe du plateau de scène, de huit mâts à cassettes, des herses, rampes et portants, etc. Lamirand dessine également les portes, la corniche et le caisson central lumineux du plafond. Pour le décor des murs, il sélectionne des lambris (modèle Oisels) de la maison Baudson et Cie (20 rue Saint-Nicolas à Paris et 3-17 avenue Jules Ferry à Charleville-Mézières) et un papier peint à motif d'ananas (modèle Bagdad) produit en 1929 par la maison parisienne Follot. Les sièges sont commandés à deux négociants de Louhans : Dorier (6 Grande Rue) fournit 124 fauteuils habillés et Beffy (représentant les Ets Fourel et Cie, 39 quai Gailleton à Lyon) 274 fauteuils en bois contreplaqué. Le théâtre est inauguré le mardi 5 mai 1936 à 20 h 30.

5. Améliorations et restructuration

Bien que le maire écrive au préfet le 17 juin 1941 que le théâtre est une « véritable petite bonbonnière », plusieurs problèmes de fonctionnement sont relevés. Déjà, sa jauge de 398 places est jugée insuffisante ; elle est précisée dans le règlement du 17 juin 1936, qui dénombre 124 fauteuils (velours et simili-cuir) loués 8 F et 72 fauteuils (bois) à 6 F au parterre, encadré par les deux galeries totalisant 78 fauteuils (de côté) à 4 F, et au balcon 57 fauteuils de face à 6 F et 67 de côté à 4 F. La commission nommée le 17 juin 1940 pour examiner ces questions pointe, dans son rapport du 22 septembre 1941, des pistes d'amélioration : au parterre, en rapprochant les sept premiers rangs de fauteuils, il serait possible de placer un rang supplémentaire (soit un gain de 18 places) tandis que la mise en place de strapontins pliants ajouterait encore 46 places. Dans les galeries de côté, il faudrait installer les fauteuils légèrement de biais et ajouter des strapontins, pour gagner 20 places. Au balcon, en plaçant les sièges en quinconce et en ajoutant des strapontins, il serait possible de disposer de 36 places de plus. Il faudrait aussi surélever les deux premiers rangs et remplacer par des sièges en velours prélevés sur le parterre les fauteuils des trois premiers rangs de face, ce qui ferait de cette zone la meilleure pour la visibilité et le confort, donc celle où le prix serait le plus élevé. Pour la scène, il faudrait abaisser la rampe au niveau du plateau et améliorer l'éclairage avec, notamment, la mise en place de deux projecteurs à disque multicolore au balcon de face. Il manque aussi une sonnerie électrique d'appel, des pancartes indiquant la sortie de secours, etc. Il faudrait encore revoir le système d'aération, munir par sécurité les trois fenêtres du parterre (donnant sur la rue) d'une barre scellée à 80 cm environ, réparer la chambre du concierge. Ces travaux, estimés à 35 000 F, permettraient d'améliorer notablement la situation et de porter la jauge à 528 places, soit un gain de 130 places.

Le lieu est loué du 22 août 1945 au 30 juin 1953 à Louis Roberjot, demeurant à Crottet (en 1946 à Davayé), puis son exploitation est confiée le 28 janvier 1956 à la Société des Amis du Théâtre. Les statistiques de l'après-guerre permettent d'en connaître l'activité. Ainsi au premier semestre 1949, deux revues, deux tournées et une comédie ont été données (avec en moyenne une douzaine d'artistes professionnels) tandis que les sociétés locales ont organisé deux « séances récréatives » (50 artistes) et un concert de musique (25 accordéonistes). Celle de 1964 fait état d'au minimum une à deux représentations de la compagnie Jacques Fornier (de Beaune) et une par un organisateur de spectacle, à quoi s'ajoutent les séances des sociétés locales. Au total en 1963 : six séances de théâtre, sept réunions ou conférence et une représentation scolaire, d'où ce commentaire : « Taux de fréquentation : très moyen ». Le théâtre a 350 places, une scène de 8 m sur 4,50 m, quatre perches, pas de jeu d'orgue, trois loges d'artistes ; le personnel, formé d'employés municipaux, consiste en un machiniste, un électricien et deux ouvreuses.

Un demi-siècle après sa création, le théâtre a besoin de travaux, et notamment d'une remise aux normes de sécurité. Le 16 octobre 1989, une note des Services techniques les évalue à 4 050 000 F TTC, en se basant sur le rapport rendu trois jours plus tôt par André Charmont (1929-2005), architecte départemental de la Saône-et-Loire depuis 1972 (98 rue Pasteur, à Mâcon). En attendant que soit prise la décision, l'entrée est matérialisée sur la rue par la pose en 1990 d'une enseigne monumentale en cuivre, réalisée par le ferronnier d'art Roger Reboulet suivant les dessins de Marie-José et Bernard Bärtschi, professeurs d'Arts plastiques à la cité scolaire Henri Vincenot. La chaudière au bois est remplacée en 1996 par une au gaz. Le 15 novembre 1994, faisant état d'une jauge de 406 places (278 au parterre et 128 au balcon), la commission de sécurité signalait qu'au vu des issues, le nombre de personnes admissibles correspondait à la capacité du

seul parterre ; elle avait donc demandé la condamnation de l'accès au balcon. Cette mesure ayant rendu plus criante encore la nécessité de travaux, la municipalité confie l'étude d'un projet de restructuration au cabinet RBC Architecture, fondé le 27 mars 1997 par Antoine Récio et MM Bocquillon et Cézard. Auparavant architectes dans l'agence de Charmont - qui prend sa retraite en 1997 -, les deux premiers ont déjà travaillé sur le théâtre, proposant le 23 janvier 1996 la création d'une « placette » dans la cour pour matérialiser son entrée et d'un escalier d'apparat, la restauration de la salle et la création d'un foyer-bar de 120 m², la réouverture du balcon, l'installation d'un ascenseur... Le projet est estimé le 20 octobre 1998 à 7 074 035,19 F TTC, soit 3 019 089,87 F pour la phase 1 (mise aux normes et rénovation de la salle et de la scène), 143 441,58 F pour la phase 2 (réhabilitation de la façade sur rue) et 3 911 503,74 F pour la phase 3 (extension dans la cour et équipements). Sans plus attendre, la réalisation d'un escalier de secours dans la cour est confiée à la SA Breuil, serrurerie-construction métallique (660 route de la Tournache, à Charnay-lès-Mâcon), permettant la réouverture du balcon. Toutefois la première phase est bloquée par l'inscription du bâtiment au titre des Monuments historiques le 10 février 1999 (une première protection au titre des sites de l'« ensemble urbain de la Grande Rue, dite des Arcades » avait été prononcée le 4 septembre 1942).

Une réunion est provoquée le 10 avril 2000, avec notamment un représentant du service des Monuments historiques et l'architecte conseil du ministère de la Culture Vincent Daujat. « Frappé par la qualité de la salle » de ce théâtre « atypique », ce dernier préconise, vu son format et ses dessertes, « d'être modeste dans la rénovation » et de viser la réalisation d'« une salle de spectacle musical ou de style café-théâtre, revue ». Mettant en avant la nécessité de définir au préalable un programme culturel, il conseille de s'adresser à un programmiste. Le conseil municipal retient le 12 décembre 2001 le cabinet Alphaville (20 boulevard de Sébastopol, Paris), qui missionne l'architecte Thierry Aublet (15 rue Royale, Paris) et le scénographe Bernard Jaunay (77 les Hameaux de Seine, à Saintry). Nouvelle étude en 2009, centrée sur l'espace scénique. L'Artdam (Agence régionale des Techniques du Spectacle) relève une cage de scène peu profonde (4 à 5 m) mais large (environ 8 m au cadre), la présence d'un gril, d'une machinerie succincte (perches en bois notamment) avec une passerelle côté cour. « Le tout constitue un témoignage historique sur la conception de la machinerie scénique au début du XX^{ème} siècle, au sein d'un théâtre de style Art Déco. » La réfection de cet espace devant tenir compte de la protection Monuments historiques, l'Artdam préconise deux séries de mesures. Pour préserver l'existant, il faut stocker les toiles peintes dans un endroit à l'abri de la lumière et de l'humidité, démonter les perches et les fils de commande pour en interdire l'usage, réviser le rideau d'avant-scène, supprimer les luminaires des cintres. Pour disposer d'un équipement fonctionnel, il faudrait en outre installer une structure scénique en poutres d'aluminium afin de créer un gril autoporté, acquérir les tentures nécessaires (rideau de fond, pendrillons), des éclairages de scène et un jeu d'orgues (au moins 24 circuits de gradateurs), etc.

Les projets en restent là, le hiatus étant trop important entre les contraintes d'un lieu atypique d'une part et les nécessités d'évolution technique de l'autre. Le théâtre ferme à la mi-2023, pour raison de sécurité, mais rouvre à compter du 31 juillet 2025, uniquement pour des visites guidées.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Archives municipales de Louhans : 4 M 21 Théâtre, restauration : projets non aboutis, nouveaux projets, plans, adjudication, correspondance, décomptes des travaux. 1929-1936.**
Archives municipales de Louhans : 4 M 21 *Théâtre, restauration : projets non aboutis, nouveaux projets, plans, adjudication, correspondance, décomptes des travaux. 1929-1936.* (Ancienne cote : 4 M 30)
Archives municipales, Louhans : 4 M 21
- **Archives municipales de Louhans : 4 R 5. Théâtre : réglementation, police du théâtre, affiches, correspondance, protection contre l'incendie, règlement, gestion du personnel, comptabilité. 1825-1969.**
Archives municipales de Louhans : 4 R 5. *Théâtre : réglementation, police du théâtre, affiches, correspondance, protection contre l'incendie, règlement, gestion du personnel, comptabilité. 1825-1969.*
Archives municipales, Louhans : 4 R 5
- **Archives municipales de Louhans : 58 W 101. Théâtre, rehausse du garde corps du balcon, travaux divers et classement : estimation sommaire du coût des travaux, conclusions de l'étude sur le théâtre, examen de la commission supérieure des monuments historiques, articles de presse, documentation. 2002-2009.**
Archives municipales de Louhans : 58 W 101. *Théâtre, rehausse du garde corps du balcon, travaux divers et classement : estimation sommaire du coût des travaux, conclusions de l'étude sur le théâtre, examen de la commission supérieure des monuments historiques, articles de presse, documentation. 2002-2009.*
Archives municipales, Louhans : 58 W 101

- **Archives municipales de Louhans : 62 W 84. Théâtre, escalier de secours et reprises de toiture : contrat de maîtrise d'œuvre, estimation des travaux, autorisation de travaux. 1997-1999.**
Archives municipales de Louhans : 62 W 84. *Théâtre, escalier de secours et reprises de toiture : contrat de maîtrise d'œuvre, estimation des travaux, autorisation de travaux.* 1997-1999.
Archives municipales, Louhans : 62 W 84

Documents figurés

- **Projet des ouvrages supplémentaires à faire pour achever les batiments, sur la rue, de l'ancien collège de la ville de Louhans. 2 octobre 1854.**
Projet des ouvrages supplémentaires à faire pour achever les batiments, sur la rue, de l'ancien collège de la ville de Louhans. Dessin (plume, lavis, crayon de papier), par l'architecte voyer de la ville Gaguin. Louhans le 2 octobre 1854. 38,5 x 55,5 cm, sans éch.
Archives municipales, Louhans : 4 M 21
- **Ville de Louhans. Restauration du théâtre municipal. 28 janvier 1929, rectifié le 25 octobre 1930.**
Ville de Louhans. Restauration du théâtre municipal. Dessin (tirage), par l'architecte Lamirand. 28 janvier 1929, rectifié le 25 octobre 1930. 1/50.
- *Plan des dégagements.* 51,5 x 73,5 cm.
- *Plan du parterre.* 52 x 72,5 cm.
Archives municipales, Louhans : 4 M 21
- **Ville de Louhans. Restauration du théâtre municipal. 1930.**
Ville de Louhans. Restauration du théâtre municipal. Dessin (tirage), par l'architecte Lamirand. 1930. 1/50.
- *Plan des dégagements.* 25 octobre 1930. 54,5 x 73,5 cm.
- *Plan du parterre [sic].* 10 octobre 1930. 52 x 72 cm.
- *Plan au niveau des balcons.* 20 octobre 1930. 55,5 x 73 cm.
- *Coupes.* 30 janvier 1930. 53,5 x 73,5 cm.
Archives municipales, Louhans : 4 M 21
- **Ville de Louhans. Restauration du théâtre municipal. Ossature métallique des balcons. 25 mars 1931.**
Ville de Louhans. Restauration du théâtre municipal. Ossature métallique des balcons. Dessin (tirage bleu), par la SA des Ets Dussau. Chalon-sur-Saône le 25 mars 1931. 50 x 72 cm, 1/50 et 1/20.
Avant-projet existant en tirage noir et blanc, dans une version légèrement différente signée Lamirand.
Archives municipales, Louhans : 4 M 21
- **Ville de Louhans. Restauration du théâtre municipal. Coupes. 20 octobre 1931.**
Ville de Louhans. Restauration du théâtre municipal. Coupes. Dessin (tirage), par l'architecte Lamirand. 20 octobre 1931. 54,5 x 74 cm, 1/50.
Archives municipales, Louhans : 4 M 21
- **[Projet de restructuration du théâtre]. S.d. [1997 ?].**
[Projet de restructuration du théâtre]. Dessin (photocopie), par le cabinet RBC Architecture. S.d. [1997 ?]. 42 x 30 cm, 1/100.
- *Plan niveau 0. Etat actuel.*
- *Plan niveau 1. Etat actuel.*
- *Plan niveau -1. Projet.*
- *Plan niveau 0. Projet.*
- *Plan niveau +1. Projet.*
- *Coupe transversale. Projet.*
- *Coupe longitudinale. Projet.*
- *Axonométrie sur projet.*
Archives municipales, Louhans : 62 W 84
- **Création d'un escalier de secours au théâtre de Louhans. 14 avril 1998.**

Création d'un escalier de secours au théâtre de Louhans. Dessin (photocopie), par le cabinet RBC
Architecture. 14 avril 1998. 42 x 30 cm, 1/100.
- Plan niveau -1. Etat actuel.
- Plan niveau 0. Etat actuel.
- [Vue perspective].
Archives municipales, Louhans : 62 W 84

Bibliographie

- **Audouard, Patrick. Le théâtre de Louhans n'accueille plus de spectacles, mais s'ouvre aux visites. 31 juillet 2025.**
Audouard, Patrick. Le théâtre de Louhans n'accueille plus de spectacles, mais s'ouvre aux visites. *Le Journal de Saône-et-Loire*, jeudi 31 juillet 2025, ill.
- **Buguet, Alexis ; Vincerot Bessonard, Valentin. Histoire du théâtre. S.d. [juin 2025].**
Buguet, Alexis ; Vincerot Bessonard, Valentin. *Histoire du théâtre*. S.l. [Louhans], s.d. [juin 2025]. [16] p. : ill. ; 30 cm.
- **Un chef-d'œuvre d'enseigne pour le théâtre. 4 janvier 2017.**
Un chef-d'œuvre d'enseigne pour le théâtre. *Le Journal de Saône-et-Loire*, 4 janvier 2017, ill.
- **Hugonnet-Berger, Claudine ; Maulmin, Pascale de ; Sonnet, Bernard. Théâtres en Bourgogne : architectures du spectacle 1800-1940. 1996.**
Hugonnet-Berger, Claudine ; Maulmin, Pascale de ; Sonnet, Bernard. *Théâtres en Bourgogne : architectures du spectacle 1800-1940* / Service régional de l'Inventaire général, Direction régionale des Affaires culturelles de Bourgogne ; fotogr. Michel Rosso ; carte Alain Morelière. Dijon : Direction régionale des Affaires culturelles, 1996. 28 p. : ill. ; 23 cm. (Itinéraires du Patrimoine ; 124).
P. 21-22, 24 : ill.
- **Lachaux, A. M. Théâtre municipal. Un symbole culturel à préserver ! janvier 1999.**
Lachaux, A. M. Théâtre municipal. Un symbole culturel à préserver ! *Le Journal de Saône-et-Loire*, 5 janvier 1999, ill.
- **Pacaut, Marcel. Louhans des origines à nos jours. 1984.**
Pacaut, Marcel. *Louhans des origines à nos jours*. Le Coteau : Horvath, 1984. 287 p. : ill. ; 25 cm.
P. 179-180, 199-200, 207-208, 212, 260.
- **Sautai-Dossin, Anne-Véronique. Louhans. Théâtre municipal. Demande d'extension de protection. 2002.**
Sautai-Dossin, Anne-Véronique. *Louhans. Théâtre municipal. Demande d'extension de protection*. Dijon : Conservation régionale des monuments historiques, 2002. [41] p. : ill. ; 30 cm.
Conservation régionale des monuments historiques, Dijon : Dossier de protection
- **Sonnet, Bernard. Théâtre municipal - Louhans [dossier de protection au titre des Monuments historiques]. 1996.**
Sonnet, Bernard. *Théâtre municipal - Louhans* [dossier de protection au titre des Monuments historiques]. 1996.
Conservation régionale des monuments historiques, Dijon : Dossier de protection
- **Le théâtre municipal va rouvrir cet été... mais seulement pour des visites. 7 juin 2025.**
Le théâtre municipal va rouvrir cet été... mais seulement pour des visites. *Le Journal de Saône-et-Loire*, 7 juin 2025, ill.

Annexe 1

L'avis du Conseil départemental des Bâtiments civils sur le 1er projet de Lamirand. 1930.

Archives municipales de Louhans : 4 M 21

Le premier projet de Georges Lamirand, adopté en avril 1929 par le conseil municipal, est soumis au Conseil départemental des Bâtiments civils. Dans son avis rendu lors de la séance du 29 novembre 1930, ce dernier explique bien les enjeux.

« Le théâtre actuel se trouve dans un état de grand délabrement. Le plafond de la salle est détérioré. La scène, les décors, les boiseries, les balcons sont en fort mauvais état. Les sièges sont défectueux, les dégagements très insuffisants. L'escalier et la galerie d'accès sont en vieux bois d'une solidité douteuse. L'escalier de secours est également en bois et trop étroit. Il n'y a ni eau courante, ni lavabos propres, ni cabinets d'aisances bien aménagés, ni éclairage électrique, ni chauffage central.

En un mot, c'est un théâtre auquel on n'a apporté aucun perfectionnement depuis plus de 60 ans, et qui n'a pas été entretenu.

Le but de la municipalité est de réparer ce théâtre, de le moderniser, tout en apportant aux dispositions de la salle et aux dégagements certaines améliorations. Etant donné les possibilités financières de la commune, l'auteur du projet a dû rechercher une stricte économie. Dans ce but, le devis prévoit le réemploi de certains matériaux provenant de démolitions. Le métal a de même été préféré au béton armé pour l'ossature des balcons et la couverture de la salle. Le nouveau théâtre offrira 650 places, avec un cube d'air évalué approximativement à 2.000 m³. Ce cube est faible : une aération de la salle sera indispensable.

Le projet soumis ne renfermant que des dessins d'ensemble et des indications assez sommaires, le Conseil se borne à examiner les dispositions générales prévues et laisse de côté tous les détails.

Les transformations principales projetées sont les suivantes :

- agrandissement de la salle par déplacement du mur côté cour ;
- déplacement et réfection de la scène qui sera établie à la place de la bibliothèque, le long de la façade côté grande rue ;
- réfection complète des balcons ;
- établissement de gradins au parterre ;
- réfection complète de la toiture et du plafond. La couverture sera maintenue en tuiles, mais la charpente en bois sera remplacée par des fermes métalliques. Le plafond sera en plâtre sur lattes ;
- établissement en matériaux incombustibles de galeries-promenoirs avec dégagements, vestiaires et cabinets d'aisances ;
- remplacement des escaliers d'accès et de secours par des escaliers en béton armé, plus larges et mieux disposés ;
- remaniement des baies vitrées ; dispositifs d'aération et de ventilation ;
- ameublement - chauffage central - installation de l'eau courante - de lavabos, de cabinets d'aisances à chasse - éclairage électrique - lustrerie.

La réalisation du projet apportera une sérieuse amélioration au théâtre de Louhans, qui sera plus propre, plus agréable, plus confortable, plus moderne. Il est à regretter que l'insuffisance des ressources n'ait pas permis de prévoir des matériaux incombustibles pour la couverture, les balcons, l'ossature de la scène. Enfin des dispositifs de lutte contre l'incendie devront être prévus, et l'aération de la salle devra être spécialement étudiée. »

Annexe 2

Le théâtre de Louhans, par Claudine Hugonnet-Berger, 1996.

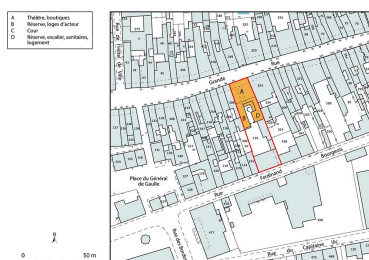
Texte publié dans la collection des *Itinéraires du Patrimoine* : Hugonnet-Berger, Claudine ; Maulmin, Pascale de ; Sonnet, Bernard. *Théâtres en Bourgogne : architectures du spectacle 1800-1940*. Dijon : Direction régionale des Affaires culturelles, 1996, p. 21-22, 24 : ill. (itinéraires du patrimoine ; 124).

La construction du théâtre municipal date, semble-t-il, du milieu du XIX^e siècle. Vers 1928, estimant qu'il laissait « trop à désirer tant au point de vue de l'aspect que de la sécurité pour les spectateurs », la Société des commerçants de la ville se mobilisa pour obtenir sa réfection. La municipalité confia à G. Lamirand, architecte à Louhans, le soin d'établir un projet de restauration et d'agrandissement, lequel, approuvé en 1931, fut finalement abandonné car trop onéreux. Lamirand se remit à l'ouvrage. Sa seconde proposition, datée du 4 décembre 1933, allait répondre aux exigences de la municipalité : l'inauguration, le 5 mai 1936, suivit de peu l'achèvement des travaux adjugés deux ans auparavant. Le théâtre occupe les deux étages d'un bâtiment dont la façade austère, rythmée par six travées de fenêtres, ne se singularise en rien dans l'alignement régulier des logis établis au-dessus des arcades et des commerces de la Grande Rue. Un passage couvert, ménagé entre les deux boutiques du rez-de-chaussée, conduit à une arrière-cour où le spectateur emprunte un escalier, puis une galerie vitrée qui dessert la salle, côté jardin, par trois portes latérales. Accès et annexes du théâtre paraissent aujourd'hui bien médiocres : les matériaux (ciment armé, fer) ont mal vieilli et, à

l'évidence, l'architecte opéra avec le plus grand souci d'économie. Il ne faudrait pas, néanmoins, mal préjuger de la salle elle-même dont le parti esthétique, à l'harmonie parfaitement préservée, témoigne de la vogue persistante du style « Art Déco » : papier peint en camaïeu bleu à motifs d'ananas stylisés, lambris bleu et gris aluminium à décor « Oisels » (exclusivité de la Maison Baudson), cadre de scène géométrique assorti aux caissons lumineux de l'éclairage, ornementation géométrique des portes garnies de feuilles de contreplaqué en noyer et de filets noirs...

Sur les trois côtés de la salle règne un balcon (sans loges) dont le tracé rectiligne rompt avec la tradition du plan courbe. Conçu de manière à ne pas gêner les spectateurs, l'éclairage est assuré par une corniche à caissons lumineux, établie autour de la salle, et par un dispositif central dont le cadre octogonal, également à caissons lumineux, entoure onze globes placés en retrait sous le plafond. L'aménagement du théâtre permettait d'accueillir fêtes et bals : de part et d'autre du parterre, une galerie surélevée de 0,50 m faisait alors office de « buvette » tandis que la scène pouvait être dégagée et ses décors suspendus à la charpente. L'entreprise Besquet de Villeurbanne avait réalisé l'installation scénique (machinerie, rampe, rideau à la grecque en velours froissé bleu assorti aux sièges...) et exécuté l'un des décors de scène, les autres étant l'œuvre d'Honoré Hugrel, peintre à Maçon.

Illustrations



Plan-masse et de situation.
Extrait du plan cadastral de la
Direction Générale des Finances
Publiques (DGFIP), 2022, section
AH, 1/500 réduit à 1/1 000.
Dess. Aline Thomas
IVR26_20267100152NUDA



Façade antérieure.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100537NUC2A



Galerie ouvrant sur la rue.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100538NUC4A



Façade postérieure et dépendances,
depuis la deuxième cour
au sud (vue d'ensemble).
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100491NUC4A



Façade postérieure et dépendances,
depuis la deuxième cour au sud.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100492NUC4A



Cave voûtée au sous-sol.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100497NUC4A



Dessertes : cage de l'escalier principal et galeries vitrées.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100530NUC4A



Cage de l'escalier principal (dépendance est) à gauche et loges d'acteur à droite, depuis la galerie vitrée.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100487NUC4A



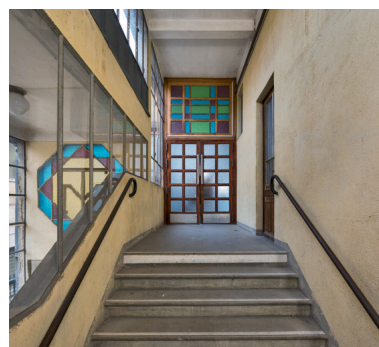
Cage de l'escalier principal.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100493NUC4A



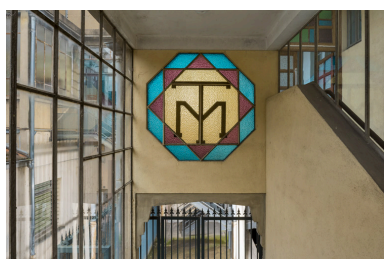
Escalier principal : première volée et guichet sur le repos.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100494NUC4A



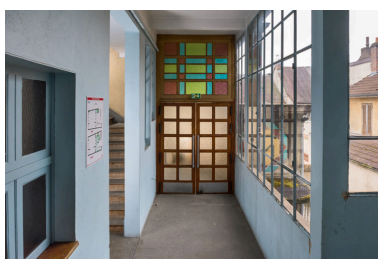
Escalier principal, repos : porte des sanitaires et guichet.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100495NUC4A



Escalier principal : deuxième volée et palier.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100496NUC4A



Escalier principal : fenêtre octogonale et vitrail.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100489NUC4A



Escalier principal : deuxième palier et fermeture, depuis la galerie vitrée. A gauche, l'escalier desservant le balcon.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100488NUC4A



Galerie vitrée et entrée de la salle.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100498NUC4A



Galerie vitrée, depuis le côté des loges d'acteur (dépendance ouest).
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100502NUC4A



Galerie vitrée : porte de la salle, vue en enfilade.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100499NUC4A



Galerie vitrée : une porte de la salle.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100500NUC4A



Galerie vitrée : détail des poignées octogonales d'une porte de la salle.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100508NUC4A



La salle, depuis la scène.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100516NUC4A



La salle, depuis la scène (vue verticale).
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100514NUC4A



La scène, depuis la salle.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100528NUC4A



La scène, depuis le balcon côté jardin.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100529NUC4A



Balcon : structure
métallique du garde-corps.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100531NUC4A



La salle, depuis la galerie côté jardin.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100519NUC4A



Salle : galerie côté jardin.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100504NUC4A



Salle, galerie côté jardin :
détail du garde-corps.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100509NUC4A



Loge d'acteur.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20257100501NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

les salles de spectacle en région Bourgogne-Franche-Comté (IA00141458)

Oeuvre(s) contenue(s) :

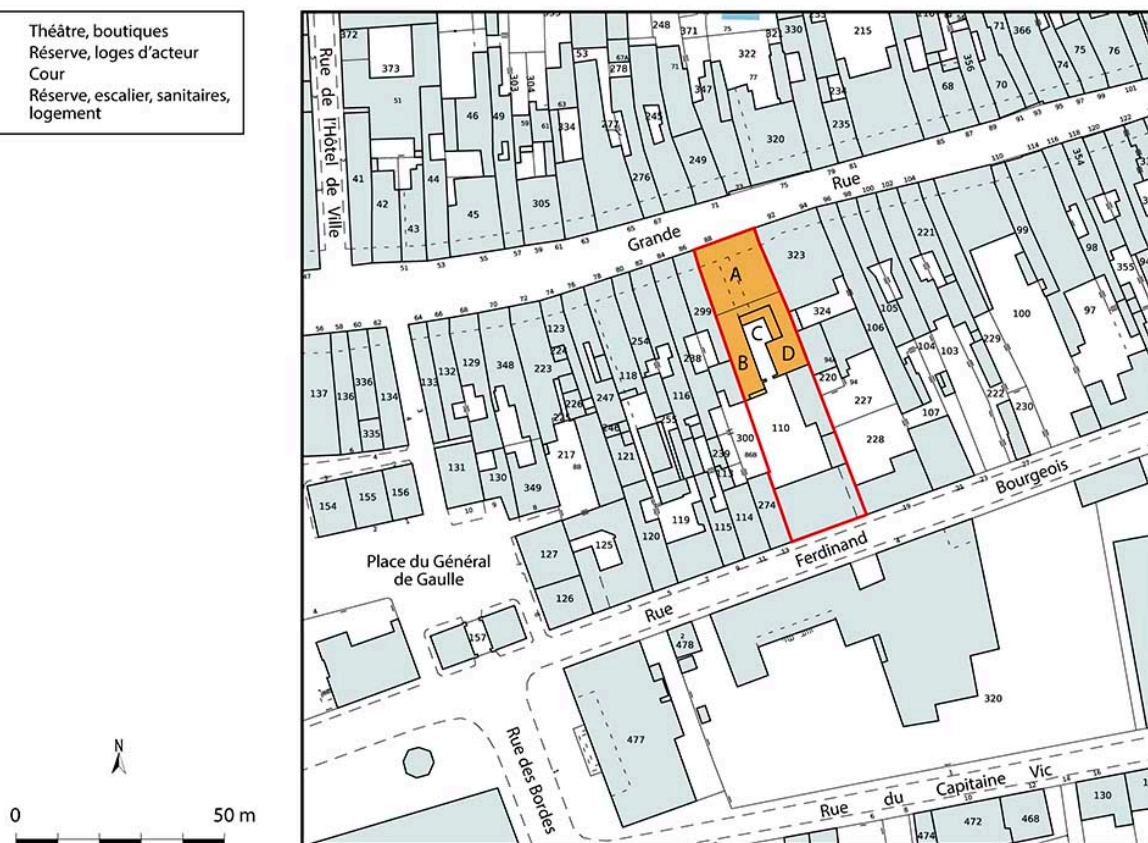
le mobilier du théâtre municipal (IM71004972) Bourgogne, Saône-et-Loire, Louhans, 88 Grande Rue
le décor de la salle : lambris d'appui (Oisels) et garniture architecturale (papier peint Bagdad) (IM71004973)
Bourgogne, Saône-et-Loire, Louhans, 88 Grande Rue

les décors de théâtre (décors scéniques) (IM71004974) Bourgogne, Saône-et-Loire, Louhans, 88 Grande Rue

Auteur(s) du dossier : Claudine Hugonnet-Berger, Laurent Poupard

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

- A Théâtre, boutiques
- B Réserve, loges d'acteur
- C Cour
- D Réserve, escalier, sanitaires, logement



Plan-masse et de situation. Extrait du plan cadastral de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), 2022, section AH, 1/500 réduit à 1/1 000.

IVR26_20267100152NUDA

Auteur de l'illustration : Aline Thomas

Date de prise de vue : 2026

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/1 000

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade antérieure.

IVR26_20257100537NUC2A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie ouvrant sur la rue.

IVR26_20257100538NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade postérieure et dépendances, depuis la deuxième cour au sud (vue d'ensemble).

IVR26_20257100491NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade postérieure et dépendances, depuis la deuxième cour au sud.

IVR26_20257100492NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cave voûtée au sous-sol.

IVR26_20257100497NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dessertes : cage de l'escalier principal et galeries vitrées.

IVR26_20257100530NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cage de l'escalier principal (dépendance est) à gauche et loges d'acteur à droite, depuis la galerie vitrée.

IVR26_20257100487NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cage de l'escalier principal.

IVR26_20257100493NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier principal : première volée et guichet sur le repos.

IVR26_20257100494NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



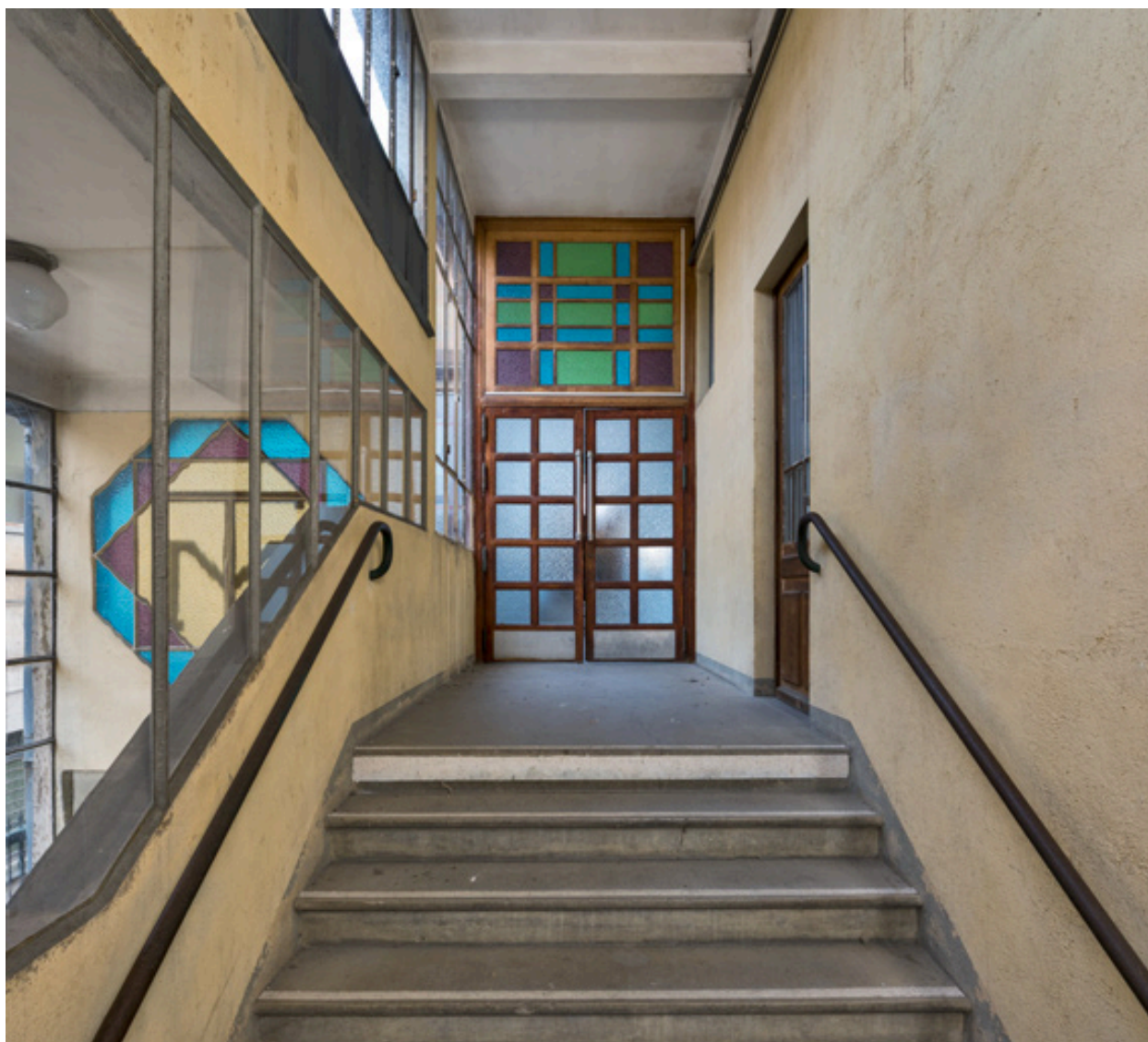
Escalier principal, repos : porte des sanitaires et guichet.

IVR26_20257100495NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier principal : deuxième volée et palier.

IVR26_20257100496NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



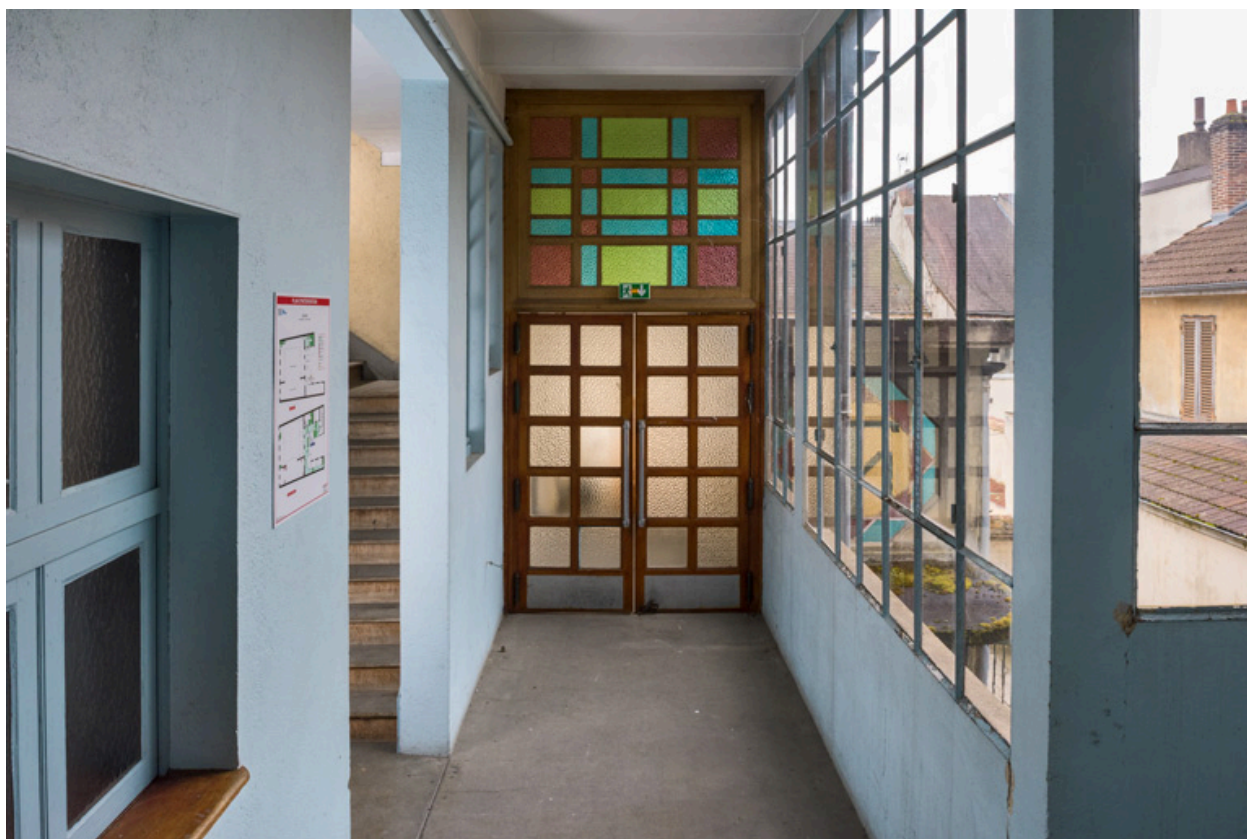
Escalier principal : fenêtre octogonale et vitrail.

IVR26_20257100489NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier principal : deuxième palier et fermeture, depuis la galerie vitrée. A gauche, l'escalier desservant le balcon.

IVR26_20257100488NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie vitrée et entrée de la salle.

IVR26_20257100498NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie vitrée, depuis le côté des loges d'acteur (dépendance ouest).

IVR26_20257100502NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie vitrée : porte de la salle, vue en enfilade.

IVR26_20257100499NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie vitrée : une porte de la salle.

IVR26_20257100500NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie vitrée : détail des poignées octogonales d'une porte de la salle.

IVR26_20257100508NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La salle, depuis la scène.

IVR26_20257100516NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La salle, depuis la scène (vue verticale).

IVR26_20257100514NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La scène, depuis la salle.

IVR26_20257100528NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La scène, depuis le balcon côté jardin.

IVR26_20257100529NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Balcon : structure métallique du garde-corps.

IVR26_20257100531NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La salle, depuis la galerie côté jardin.

IVR26_20257100519NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle : galerie côté jardin.

IVR26_20257100504NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle, galerie côté jardin : détail du garde-corps.

IVR26_20257100509NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Loge d'acteur.

IVR26_20257100501NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation